

Lettre de mission à l'attention de M. Laurent BOSETTI,

4^{ème} Adjoint délégué à la Promotion des services publics, au Handicap et à la Politique funéraire

Monsieur l'Adjoint, Cher Laurent,

Notre majorité a voté, lors du Conseil Municipal du 24 mars 2021, notre plan de mandat et notre programmation pluriannuelle d'investissement, fidèles aux engagements pris devant les habitantes et habitants en juin 2020, et aboutissement d'une co-construction entre élus municipaux et d'arrondissement sur le dernier semestre 2020.

Ces documents constituent une feuille de route collective, dont l'objectif principal est d'adapter notre territoire aux défis climatique, sanitaire, économique et social.

Ils répondent à six défis, qui ensemble, participeront à l'amélioration des conditions du bien-être des Lyonnaises et Lyonnais.

Surtout, pour chaque délégation dont l'exécutif à la charge, ils se déclinent en orientations et plans d'actions, détaillant calendrier et moyens financiers dédiés.

Dans un esprit de transparence et de redevabilité à l'égard de notre population, je souhaite, pour chaque membre de l'exécutif, reprendre dans une lettre de mission qui sera publiée sur nos outils d'information, l'ensemble de vos missions et objectifs ci-après.

Comme Adjoint délégué à la Promotion des services publics, au Handicap et à la Politique funéraire, vous assurerez la qualité et la promotion des services publics de notre collectivité, indispensables à la réalisation de la transition et gages de solidarités, ainsi que la reconnaissance des agents municipaux et l'écoute active des usagers.

Vous serez le chef d'orchestre du Pacte Social en faveur du service public et des agents municipaux, permettant de renforcer nos effectifs et d'améliorer les conditions de travail et de rémunération du personnel. Vous élaborerez une Charte du dialogue social, en lien avec les représentants syndicaux, afin de proposer une méthode de travail inclusive et contributive.

Accompagné par la direction générale des services, vous fixerez, au travers du projet d'administration, les valeurs et grands objectifs de la collectivité. Vous prévoirez un grand plan de formation, en lien avec l'Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine, en matière de transition écologique.

Vous mènerez une réflexion sur l'accessibilité des usagers aux services publics, notamment pour les publics les plus éloignés ou vulnérables. Vous développerez des « écoutes usagers », afin d'être dans une logique d'amélioration continue de nos services. Cet objectif d'accessibilité guidera naturellement votre mission d'Adjoint délégué au Handicap. Vous veillerez ainsi à ce que la « dette d'accessibilité de la Ville de Lyon dont nous héritons soit résorbée, en visant a minima un objectif de 50% dans le cadre de notre mise en conformité avec la loi ADAP. Vous mettrez également en place un schéma directeur d'accessibilité numérique de nos outils et services publics.

En articulation avec vos homologues délégués à l'Education, à l'Enfance et à la Ville des Enfants, vous garantirez l'inclusion de tous les enfants. Vous veillerez également à offrir le plus d'autonomie possible à l'ensemble des personnes en situation de handicap, en garantissant un accès au logement, aux activités sportives ou culturelles, ou encore à l'espace public.

Afin de participer au renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, vous déploierez des outils tels qu'une commission communale d'accessibilité élargie, ou encore une maison du lien pour favoriser la pair-aidance, en vous appuyant notamment sur le réseau associatif local.

Et vous veillerez à l'exemplarité de notre collectivité en matière de politique handicap (implication et formation des élus, évolution de la politique d'achat, etc).

Concernant le service public funéraire, vous veillerez à ce qu'il soit digne, laïc et accessible au plus grand nombre, en anticipant les besoins au regard des perspectives démographiques et des possibilités patrimoniales et foncières. Vous ferez la promotion de la transition écologique dans ce service public (renaturation de nos cimetières notamment). Vous communiquerez sur les services proposés par la municipalité, en valorisant l'engagement de nos personnels et notre patrimoine remarquable.

Enfin, avec l'Adjoint délégué à l'Administration générale, informatique et politique du numérique, Relations avec les mairies d'arrondissement, vous participerez au renforcement du pouvoir d'agir des arrondissements, pour améliorer le service public rendu en proximité.

Sachez, Monsieur l'Adjoint, que vous bénéficierez, pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, du concours de l'administration municipale et de mon cabinet, qui devront être naturellement associés à vos réflexions, propositions et décisions, dans un souci de transversalité et de cohérence.

Comme Adjoint, vous dresserez, auprès des directions générales et chefs de service compétents en matière de politiques publiques dont vous avez la charge, des feuilles de route priorisant vos objectifs et formulant des échéanciers. Si l'élu définit des orientations générales à l'égard de l'administration, il ne peut se substituer au management quotidien des équipes. Vous veillerez scrupuleusement à maintenir cette nécessaire répartition des rôles, dans le cadre d'un échange bienveillant et respectueux des agentes et agents du service public. Pour cela, vous disposerez d'un vade-mecum travaillé conjointement par l'exécutif, l'administration et mon cabinet, précisant les niveaux de responsabilités et de décisions, ou encore proposant des fiches réflexes en matière de « méthode projet ». Les rôles entre élus (Maire, exécutif, Maires et élus d'arrondissement), cabinet, administration (direction générale, chargés de mission, direction et chefferie de service, etc) seront, à l'aide de logigrammes, précisément définis.

Chaque proposition devra faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui devra s'intégrer dans les contraintes budgétaires de la ville, mais elles devront également être conformes aux objectifs fixés en matière de transition écologique, et portée par l'Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine. J'attends de vous un exercice de vos fonctions basé sur la transversalité (circulation optimale de l'information, mobilisation des autres membres de l'exécutif, établissement précis d'ARCI pour chaque projet), la transparence et la redevabilité (interne comme externe), la bienveillance mais aussi l'assertivité (notamment dans votre relation avec les équipes).

Vous participerez aux réunions de pôles dans lesquels vous siégez, ainsi qu'aux réunions de « Mairexé », permettant une circulation de l'information au sein de notre exécutif, afin de participer à la création d'un collectif au service de nos objectifs. Afin de faire un point d'étape sur vos politiques publiques, des temps d'échanges bilatéraux avec moi seront programmés régulièrement.

Vous maintiendrez un dialogue constant et régulier avec l'ensemble des neuf mairies d'arrondissement, afin que chaque action municipale trouve une déclinaison territoriale au plus près des citoyennes et citoyens, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. Des échanges avec les groupes politiques de la majorité municipale, mais aussi de l'opposition, en amont de votes significatifs, seront opportuns afin de s'assurer d'une large adhésion aux projets que vous porterez. Naturellement, vous poursuivrez un travail partenarial avec vos homologues à la Métropole de Lyon, afin de contribuer ensemble et efficacement à la transformation de notre territoire. Enfin, un échange continu avec les représentantes et représentants de l'Etat ou des autres collectivités territoriales (région AURA notamment), mais aussi avec l'ensemble des structures socio-professionnelles, associatives, etc, relevant de vos politiques publiques, sera nécessaire.

Afin de respecter nos engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, vous assurerez un exercice de redevabilité de vos réalisations, en lien étroit avec l'Adjointe déléguée à la Démocratie locale et redevabilité, Evaluation et prospective, Vie étudiante.

Pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la chose publique, nous avons le devoir de faire connaître nos compétences municipales et nos actions concrètes. Vous veillerez ainsi, à travers les multiples outils d'information et de communication de notre municipalité, à mettre en lumière régulièrement chacune de vos réalisations, en sollicitant les services de notre direction de la communication externe notamment.

Monsieur l'Adjoint, Cher Laurent,

Je vous remercie pour votre mobilisation à venir au service des Lyonnaises et des Lyonnais durant l'ensemble du mandat. Cette lettre de mission pourra, selon les contingences de notre exécutif, être mise à jour si vos délégations venaient à évoluer. Et, concernant notre feuille de route municipale, nous pourrions si nécessaire réviser l'ambition de certaines actions prévues, ou encore en déployer de nouvelles qui n'auraient pas été initialement prévues, si je le juge nécessaire.

Nous devons surtout ne pas perdre de vue l'objectif principal de notre mandat : participer à la nécessaire transformation de nos politiques publiques et de notre territoire, en vue de répondre à l'enjeu climatique, condition indépassable de l'habitabilité de notre planète.

Grégory DOUCET

